


FINANCEMENT DE PROJETS



En 2017, avec € 3,9 milliards approuvés en faveur de 22 pays membres, les prêts de la CEB ont atteint un niveau record. La Banque a ainsi financé 41 projets qui soutiennent les investissements sociaux en Europe et, ce faisant, ont des effets directs sur la qualité de vie de nombreux citoyens européens.

Conformément au Plan de développement 2017-2019, qui souligne la vocation sociale de la Banque, la CEB travaille étroitement avec ses États membres, ainsi que les autorités régionales et locales, afin de répondre à leurs besoins en infrastructures sociales. La stratégie d'action se concentre sur trois priorités : soutenir une croissance inclusive, investir dans l'intégration à long terme des migrants et des réfugiés et lutter contre le changement climatique.

€ 1,5

milliard pour les TPE/PME pour la seule année 2017

€ 5

milliards depuis 2013

Soutien aux TPE/PME

dans 10 pays

Étude de cas PROMOUVOIR L'ENTREPRENEURIAT EN POLOGNE

En 2017, la CEB a approuvé un prêt de € 100 millions à la banque polonaise BZ WBK Leasing, filiale de Bank Zachodni WBK, en vue de financer les TPE/PME par des opérations de crédit-bail.

Grâce à la CEB, des possibilités plus nombreuses s'offriront aux petits producteurs locaux souhaitant ouvrir une nouvelle ligne de production ou renouveler leur flotte de véhicules de livraison. Ils bénéficieront en outre de plus de flexibilité et de sécurité pour la gestion de leur niveau de capital actuel et de leur endettement. Ces fonds permettront la création d'emplois permanents et saisonniers, particulièrement dans les régions les moins développées du pays.

La CEB investit dans les TPE/PME depuis les années 1970, mais a intensifié son soutien à la suite de la crise économique européenne.

SOUTENIR UNE CROISSANCE INCLUSIVE

Les investissements de la CEB dans les pays d'Europe, qu'ils soient ou non dans l'Union européenne, apportent un soutien essentiel à une croissance inclusive et au partage équitable des gains économiques entre tous les citoyens. Les projets financés par la CEB accordent une importance particulière aux groupes vulnérables et à la réduction des inégalités et de la pauvreté.

DONNER AUX PETITES ENTREPRISES EUROPÉENNES LES MOYENS D'AGIR

Les micros, petites et moyennes entreprises (TPE/PME) représentent près de 99% des entreprises de l'Union européenne et jouent un rôle important pour favoriser l'inclusion sociale dans leur tissu local. Pour rester compétitives dans l'environnement économique actuel, les TPE/PME doivent en permanence investir dans les nouvelles technologies, l'optimisation des processus et l'innovation. Pour ce faire, elles ont besoin d'un financement stable à long terme, qui n'est bien souvent pas accordé par les intermédiaires financiers locaux.

La CEB reconnaît le potentiel du secteur des TPE/PME en tant que moteur de la croissance économique, générateur d'emplois et promoteur de la cohésion

sociale. Elle pallie donc leur accès limité au financement en leur accordant des fonds à moyen et à long terme. En 2017, la CEB a ainsi consacré € 1,5 milliard au financement des TPE/PME, contre € 1,18 milliard en 2016.

La CEB est active d'un bout à l'autre de l'Europe. En 2017, elle a par exemple apporté un soutien financier au secteur des TPE/PME dans 10 pays : la Bulgarie, la Croatie, l'Espagne, le Monténégro, les Pays-Bas, la Pologne, la Roumanie, la République slovaque, la République tchèque et la Turquie.

Un soutien vital

L'objectif de la CEB n'est pas seulement de toucher un grand nombre de TPE/PME dont l'accès au crédit est limité. Elle s'efforce également, dans la mesure du possible, de toucher les plus petites d'entre elles.

Les prêts bancaires sont le mécanisme de financement le plus répandu pour les TPE/PME. Cependant, des sources alternatives de fonds, telles que le crédit-bail, jouent elles aussi un rôle important, notamment pour les petites entreprises. En 2017, la CEB a accordé sept prêts à des institutions européennes de crédit-bail.





La CEB a conscience du rôle crucial joué par la microfinance pour favoriser l'insertion sur le marché du travail.

LA MICROFINANCE, OU COMMENT CRÉER DES OPPORTUNITÉS ET SOUTENIR L'INCLUSION

Dans de nombreux États membres de la CEB, la microfinance représente une nouvelle chance pour l'emploi : elle permet en effet à certains des groupes les plus défavorisés d'Europe d'accéder à l'entrepreneuriat, notamment les jeunes, les réfugiés et les personnes issues de l'immigration.

La CEB reconnaît le rôle crucial joué par la microfinance pour favoriser l'insertion sur le marché du travail, et accorde depuis de nombreuses années des financements aux institutions de microcrédit ou aux banques proposant des lignes de crédit spéciales pour les groupes marginalisés. Elle a ainsi approuvé des prêts, pour un montant total de plus de € 300 millions, à des fournisseurs de microcrédit dans six pays depuis 2008.

En 2017, la CEB a accordé à la banque espagnole MicroBank un prêt de € 100 millions en vue de financer

une initiative ambitieuse, à visée résolument sociale, conçue pour promouvoir l'entrepreneuriat, favoriser la croissance économique, créer des emplois et aider des particuliers et leurs familles à surmonter des difficultés financières passagères et à accéder au système bancaire traditionnel.

Elle a également prêté € 16,6 millions à Qredits, l'une des principales institutions de microfinance néerlandaises. Ces fonds serviront à accorder des micros prêts à des entrepreneurs issus de groupes défavorisés, notamment de l'immigration, ce qui contribuera à la création d'emplois dans le pays.

€ 300
millions

6
pays

Étude de cas PLONGÉE DANS LE GRAND BAIN

Fraîchement diplômés en biologie, Edgar Hazas et Ángeles García ne parvenaient pas à trouver un emploi. Riches de leur seule idée, ils ont demandé un microcrédit de € 25 000 à MicroBank, partenaire de la CEB depuis longtemps, pour créer Laboratorios Edyma, un centre biotechnologique spécialisé dans la sécurité alimentaire et la production de cultures *in vitro*. Trois ans plus tard, leur société, qui dessert le secteur agroalimentaire et les petites et moyennes entreprises du secteur, est devenue une entreprise de référence au niveau européen.

INVESTIR EN FAVEUR DE VILLES ET DE RÉGIONS INCLUSIVES

Les villes conçoivent et fournissent des services pour tous, y compris leurs citoyens les plus vulnérables. Elles jouent donc un rôle essentiel pour la cohésion sociale. Depuis quelques années, elles sont cependant confrontées à de nombreuses difficultés, telles que l'urbanisation rapide, le vieillissement de la population ou la nécessité de s'adapter au changement climatique tout en subissant le poids des politiques d'austérité.

La promotion d'une croissance inclusive grâce au financement de projets d'infrastructures sociales constitue l'une des lignes d'action prioritaires de la CEB. Au cours des dernières années, la Banque a intensifié sa coopération avec les villes et les municipalités de ses pays membres en vue de soutenir pleinement leurs investissements sociaux.

En 2017, la CEB a noué des partenariats avec les villes de Barcelone (Espagne), Göteborg (Suède), Vilnius (Lituanie) et Limerick (Irlande), ainsi qu'avec les régions de Trnava, en République slovaque, et de Castille-et-León en Espagne. Ils visent à faciliter la mise en œuvre de leurs investissements dans des programmes de logements sociaux, d'éducation, de rénovation urbaine et de développement durable.

Le montant total des financements accordés aux villes et aux régions s'élève à € 460 millions rien que pour l'année 2017. Durant les dix dernières années, la CEB a investi € 1,5 milliard en faveur des infrastructures sociales municipales, par le biais de prêts contractés et utilisés directement par des villes.

Bien des villes européennes ont accueilli un nombre considérable de réfugiés et de migrants, ce qui a entraîné des pressions supplémentaires sur les services locaux. Le prêt de € 200 millions accordé par la CEB à la ville de Göteborg l'aidera à accroître le nombre de ses établissements scolaires afin de renforcer sa capacité d'intégration des migrants.

La CEB a également attribué en 2017 une facilité de cofinancement européenne (FCE) à la région autonome de Trnava, qui produit environ 11% du PIB de la République slovaque. Le programme financé par la CEB jouera un rôle important dans la promotion d'une croissance inclusive, et contribuera à améliorer les conditions de vie du demi-million d'habitants de la région.

€ 460

millions de prêts

6

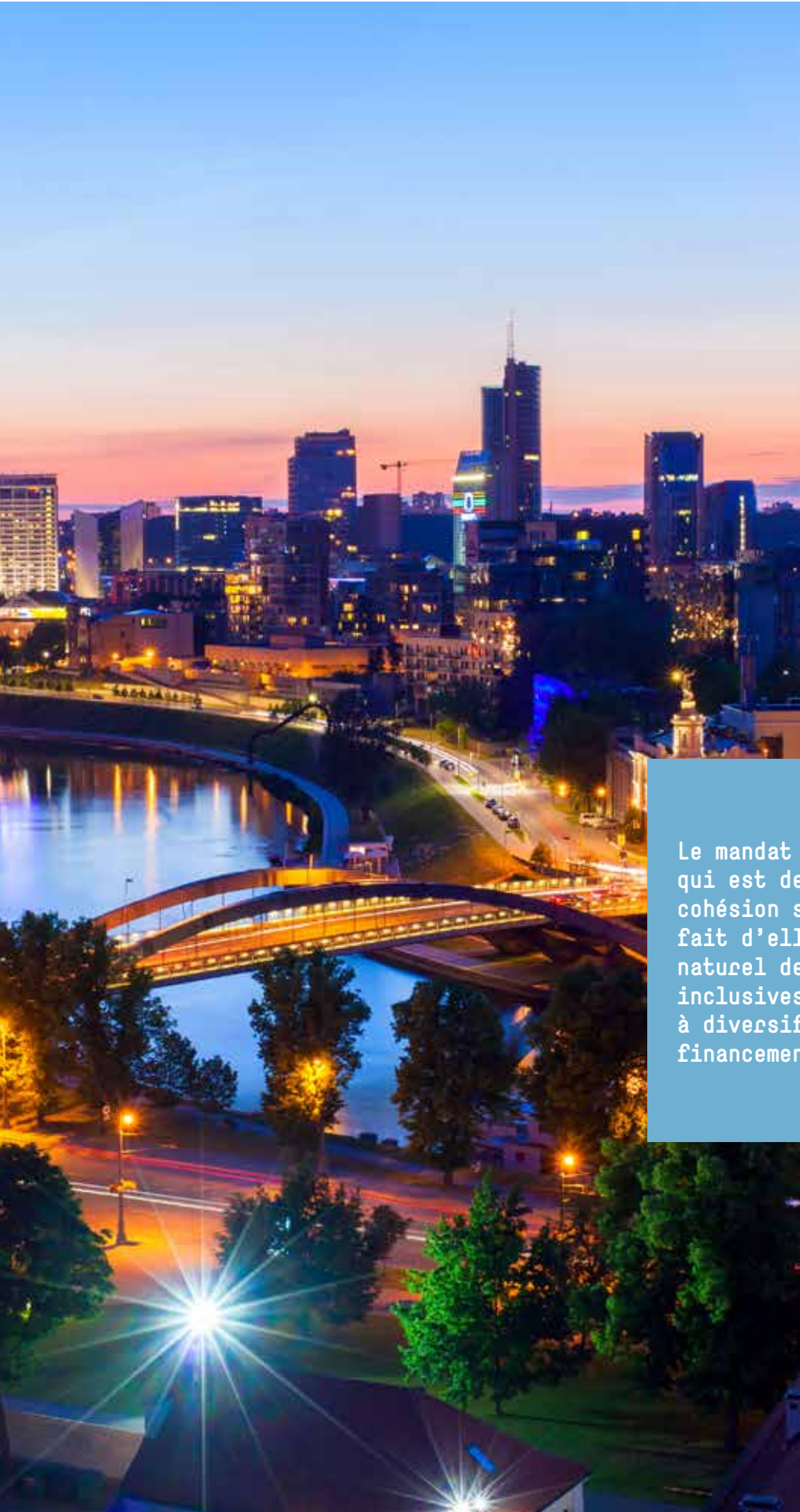
projets financés

€ 1,5

milliard prêté directement à des villes au cours des 10 dernières années

Les prêts accordés au titre de la facilité de cofinancement européenne (FCE) permettent le cofinancement et le financement *ex ante* d'activités d'investissement financées par l'Union européenne. Ils sont développés en conjonction avec différents instruments de financement européens afin d'appuyer directement les objectifs actuels de l'Union européenne, et favorisent l'absorption des fonds communautaires dans les secteurs prioritaires de la CEB. Ce type de prêts est particulièrement adapté aux régions et villes qui désirent bénéficier des fonds adéquats de l'Union européenne.





Étude de cas **CRÉER DES INFRASTRUCTURES INNOVANTES À VILNIUS**

En 2017, la CEB a accordé un prêt de € 35 millions à la ville de Vilnius. La capitale lituanienne, en expansion rapide, est considérée comme l'une des villes les plus innovantes, dynamiques et compétitives des pays baltes. Le prêt de la CEB répond aux ambitions de la ville en matière de développement urbain en finançant des projets municipaux dans le cadre du plan d'investissement de Vilnius. Ce financement devrait jouer un rôle crucial dans l'amélioration des conditions de vie des habitants, qui bénéficieront d'innovations en matière de mobilité et de transports urbains, de mesures d'efficacité énergétique et de protection de la biodiversité.

Le mandat unique de la CEB, qui est de promouvoir la cohésion sociale en Europe, fait d'elle un partenaire naturel des villes inclusives cherchant à diversifier leurs financements.

INFRASTRUCTURES LOCALES

En réaction aux coupes effectuées dans les investissements publics après la crise financière mondiale en 2008, la CEB a redoublé d'efforts pour promouvoir les investissements sociaux au niveau local dans ses pays membres. Sa collaboration avec les autorités nationales, mais aussi régionales et municipales, lui permet de répondre au mieux aux besoins de ses membres dans le domaine social.

Que ce soit par des prêts directs aux Gouvernements, aux villes et aux sociétés de services publics des municipalités ou par des opérations de rétrocession avec des banques commerciales, la CEB fournit aux communautés locales un soutien sur mesure, leur accordant les financements qui leur manquent pour mettre en œuvre avec succès des investissements à vocation sociale.

En 2017, la CEB a investi € 752 millions en Europe afin d'améliorer les conditions de vie des populations et de rendre les collectivités plus fortes et plus résilientes.

Le prêt de € 50 millions accordé à la Banque slovène d'exportation et de développement vise à financer la modernisation des infrastructures locales ainsi que des investissements en faveur de l'efficacité énergétique en Slovénie. Un prêt de € 100 millions, accordé à la banque tchèque Komerční Banka, contribuera quant à lui au financement de projets d'investissement réalisés par des municipalités tchèques mais aussi par des entreprises publiques, mixtes (public-privé) et privées fournissant des services publics.

Les investissements de la CEB en faveur des infrastructures locales portent sur des projets très divers, notamment la construction et la réhabilitation d'écoles, de logements sociaux, d'établissements médico-sociaux, de centres d'aide sociale, ainsi que de routes et de systèmes de transport locaux. Tous ces projets contribuent à rendre accessibles aux populations locales des services essentiels à la fois abordables et durables. Les investissements à long terme de la CEB à l'échelle locale soutiennent *in fine* la croissance durable et la prospérité de l'ensemble de l'Europe.

Étude de cas SOUTENIR LES MUNICIPALITÉS AUX PAYS-BAS

La CEB a travaillé en partenariat avec la Bank Nederlandse Gemeenten (BNG), l'un des principaux prêteurs aux autorités publiques néerlandaises, en vue de financer la construction et la modernisation d'infrastructures locales ainsi que de projets de logements sociaux et d'amélioration de l'efficacité énergétique. Le prêt de € 300 millions accordé par la CEB viendra soutenir la politique de financement de logements publics durables du Gouvernement néerlandais. Grâce à son partenariat avec la BNG, la CEB pourra toucher un maximum de bénéficiaires, qu'il s'agisse de municipalités, d'associations de logement ou d'institutions sanitaires, éducatives et environnementales.





Les investissements à long terme de la CEB à l'échelle locale soutiennent *in fine* la croissance durable et la prospérité de l'ensemble de l'Europe.

LOGEMENT

Malgré la solidité de la reprise économique dans la plus grande partie de l'Europe, le logement reste l'un des principaux facteurs d'inégalité entre les citoyens. La hausse des prix de l'immobilier affecte en effet de manière disproportionnée les plus vulnérables. En outre, de nombreuses villes sont à court de logements suite à l'afflux sans précédent de migrants et de réfugiés au cours des dernières années.

L'accès à un logement décent n'est pas seulement un droit de l'homme, cela contribue également à éviter l'exclusion sociale et ses effets délétères sur la cohésion sociale. C'est pourquoi la CEB accorde une importance particulière au financement de projets de logements sociaux dans ses pays membres.

La Banque a ainsi consacré € 301 millions au soutien de programmes de logements sociaux dans ses pays membres en 2017.

En Espagne, un prêt d'un montant de € 59 millions, accordé par la CEB au Patronat Municipal de l'Habitatge de Barcelone, financera en partie la construction de logements sociaux destinés aux personnes à faible revenu dans la région de Barcelone.

Grâce à un prêt de € 29 millions à Malita Investments, société immobilière dont l'État maltais est l'actionnaire majoritaire, la CEB financera des logements abordables pour les populations les plus vulnérables de Malte, et contribuera à la régulation du marché du logement social.

Au Monténégro, un prêt de € 10 millions au Gouvernement servira à financer un programme de prêts hypothécaires subventionnés qui permettra à

500 ménages vulnérables et à faible revenu d'accéder à des logements abordables.

Il s'agit de la troisième opération de la CEB dans le secteur du logement social pour les personnes à faible revenu dans ce pays.

En outre, le 23 novembre 2017, la CEB a organisé, en partenariat avec Friends of Europe, Housing Europe et FEANTSA, une table ronde sur le financement de solutions de logement innovantes.

PROTECTION SOCIALE

À travers toute l'Europe, la prestation et le financement des services sociaux se transforment à la lumière de l'évolution des États-providence, des adaptations technologiques et des changements de normes sociétales. Dans les années à venir, au vu des fortes pressions résultant des changements démographiques et des contraintes budgétaires, le secteur des soins sociaux (*social care*) deviendra un enjeu majeur des politiques et investissements sociaux dans l'ensemble des pays membres de la CEB.

La CEB peut contribuer à satisfaire certains besoins de financement du secteur. Depuis 1997, elle investit dans de nombreux projets et programmes de soutien aux services de protection sociale en Europe, souvent dans les secteurs de la santé, de l'éducation ou du logement.

En 2017, la CEB a approuvé un prêt supplémentaire de € 80 millions au secteur médico-social français, ce qui porte à € 930 millions l'investissement total en France dans ce domaine, à savoir le financement de services essentiels pour les personnes handicapées et les personnes de tous âges rencontrant des difficultés dans leur vie quotidienne.

Étude de cas RÉUNIR DES VOISINS

Mujo Hamzić et Esmudin Rizvanović habitaient dans des maisons mitoyennes à Zvornik, en Serbie. La guerre qui a éclaté en 1992 a bouleversé leurs vies et les a forcés à quitter leurs maisons. Ils se sont perdus de vue au cours de cette période chaotique. En 2017, Mujo et sa femme ont bénéficié du Programme régional de logement, qui leur a permis de s'installer dans un appartement à Tuzla, en Bosnie-Herzégovine, après avoir été déplacés pendant 25 ans. Lorsqu'ils sont sortis sur leur balcon, ils ont vu un visage familier juste à côté : celui de leur ancien voisin, Esmudin.



INVESTIR DANS L'INTÉGRATION À LONG TERME DES MIGRANTS ET DES RÉFUGIÉS

Outre la récente crise des migrants et des réfugiés, les pressions migratoires subies par les pays membres de la CEB devraient augmenter au cours des prochaines décennies, alors que ces pays se trouveront confrontés au défi complexe et multidimensionnel de l'intégration à long terme.

La CEB finance les infrastructures locales, la mise à disposition de logements décents, le développement des compétences ainsi que la création d'emplois en vue de favoriser l'insertion rapide et efficace des migrants et réfugiés munis d'un titre de séjour. Cette approche intégrée des projets – combinant des services à travers divers secteurs, comme l'éducation, la santé et la protection sociale – prend également en considération les besoins des communautés locales et fournit un soutien plus ciblé en faveur de la cohésion sociale à long terme.

En 2017, la CEB a approuvé € 200 millions en faveur de banques de développement allemandes afin de répondre aux besoins urgents en matière de logements et d'infrastructures sociales engendrés par l'afflux massif de réfugiés depuis 2015. Fait notable, les améliorations apportées en matière de logements sociaux et d'infrastructures publiques bénéficieront tant aux communautés d'accueil qu'aux nouveaux arrivants.

De même, un prêt de € 100 millions accordé à Hémisphère servira à financer un programme mis en place par le

Gouvernement français pour fournir des logements et une aide sociale aux personnes en situation précaire. Les fonds de la CEB seront consacrés à la création de nouveaux centres d'accueil et d'hébergement d'urgence destinés aux personnes vulnérables, notamment les réfugiés et les demandeurs d'asile.

LE PROGRAMME RÉGIONAL DE LOGEMENT (RHP)

Projet phare de la CEB fondé sur l'octroi de dons, le Programme régional de logement a pour objectif d'aider à résoudre la situation des réfugiés les plus vulnérables de Bosnie-Herzégovine, de Croatie, du Monténégro et de Serbie (les "Pays partenaires"), déplacés par les conflits en ex-Yougoslavie.

Le programme a réalisé des progrès considérables en 2017. Dans l'ensemble, à la fin de l'année, environ 2 600 logements avaient été remis aux bénéficiaires du RHP, permettant à près de 8 000 personnes de recevoir un logement permanent. Le pic de livraison est prévu en 2018, alors que plus de 3 500 logements supplémentaires devraient être achevés.

Le RHP a des retombées positives notables en favorisant la réconciliation et l'amélioration de la coopération régionale. Faisant partie du Processus de Sarajevo, il bénéficie de l'aval de la communauté internationale et reçoit des dons importants.

ÉLABORER DES MESURES D'ATTÉNUATION ET D'ADAPTATION EN MATIÈRE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La CEB joue un rôle actif dans les efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique. Elle s'appuie sur sa longue expérience de résolution de problèmes environnementaux pour accompagner ses pays membres dans leur transition vers une économie sobre en carbone.

Les prêts de la CEB dans ce domaine financent un large éventail de projets comprenant la protection de l'environnement, le verdissement de l'environnement bâti, le renforcement de la résilience aux événements climatiques et la gestion des risques de catastrophe. La CEB s'efforce en outre d'inclure systématiquement des mesures d'atténuation et d'adaptation en matière de changement climatique dans tous les projets qu'elle envisage de financer.

Le prêt de € 10 millions de la CEB à Municipality Credit Iceland favorisera l'ambitieuse politique islandaise de neutralité en carbone. Il financera en effet des investissements municipaux destinés à réduire les émissions de gaz à effet de

serre et à accroître l'efficacité énergétique, s'inscrivant ainsi dans les efforts du pays pour réaliser ses objectifs à l'horizon 2020 en matière de production nationale d'énergies renouvelables et de lutte contre le changement climatique.

L'aide aux victimes de catastrophes naturelles fait partie du mandat historique de la CEB. La Banque a donc réagi rapidement aux tremblements de terre qui ont frappé l'Italie en 2017, apportant son assistance aux victimes par le biais d'un prêt de € 350 millions à la Cassa Depositi e Prestiti Società per Azioni, en vue de financer des projets de modernisation, de réhabilitation et de reconstruction dans les zones sinistrées.

€ 1

milliard consacré à des projets liés au changement climatique en 2017

La CEB accompagne ses pays membres dans leur transition vers une économie sobre en carbone.



Étude de cas LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION AU PORTUGAL

En 2017, la CEB a approuvé un prêt de € 80 millions au Gouvernement portugais afin de financer la réhabilitation et l'extension du système national d'irrigation, apportant ainsi son soutien au développement d'une agriculture durable dans le pays, tout en améliorant les conditions de vie des habitants des zones rurales. Ces fonds serviront également à la création d'espaces verts, qui contribueront à la lutte contre les catastrophes naturelles et écologiques telles que la désertification et les incendies, dont le pays a récemment été victime.



L'engagement de la CEB à soutenir des projets à vocation sociale implique de prendre en considération de manière transparente et systématique l'ensemble des risques et des possibilités de chaque projet, ce qui facilite leur réalisation rapide et rentable.

MESURER LES RÉSULTATS

La CEB accorde des fonds à des projets bancables, qui font l'objet d'une évaluation minutieuse de leurs aspects sociaux, environnementaux, techniques et de gouvernance. Cette évaluation couvre généralement les aspects de conception et d'ingénierie, la conformité aux normes techniques concernées, ainsi que les coûts propres au secteur et les aspects de financement.

Des visites sur le terrain permettent de suivre des projets tout au long de leur réalisation en vue d'évaluer et d'orienter leur progression, mais aussi de mesurer leurs résultats. La CEB s'appuie sur un cadre d'évaluation de la mise en œuvre qui vérifie les avancées techniques des projets et les résultats attendus. Il compare les effets socioéconomiques et environnementaux des projets et, le cas échéant, les mesures d'atténuation mises en place pour réduire et gérer les risques aux bénéfices attendus et aux risques repérés lors de l'instruction.

En 2017, la Banque a amélioré sa façon de mesurer et de rendre compte des problèmes environnementaux, sociaux et liés au changement climatique, tout au long du cycle du projet à commencer lors de son identification.

Elle a élaboré une méthodologie interne pour déceler les risques liés au changement climatique et déterminer les possibilités d'action en faveur du climat pour toutes les demandes de financement qui lui sont soumises. Cette méthodologie est conforme aux bonnes pratiques des banques multilatérales de développement et aux cinq Principes volontaires d'intégration de l'action pour le climat au sein des institutions financières, que la CEB a adoptés en 2017. Tous les projets font l'objet d'une évaluation systématique selon quatre indicateurs : le potentiel d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci, l'empreinte carbone et la sensibilité au changement climatique.

La mise en place d'une nouvelle Politique de mesures de prévention des risques sociaux et environnementaux (PPES) en 2016 a facilité la transition vers une approche plus structurée pour la prise en compte des questions de protection sociale et l'établissement de liens plus étroits avec les principes de la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales et de la Charte sociale européenne du Conseil de l'Europe, auxquelles la Banque souscrit.

La CEB a donc élaboré une grille d'évaluation environnementale et sociale, à laquelle elle soumet tous ses projets dès leur commencement, et qui comprend principes suivants : protection des groupes vulnérables, conditions de travail décentes, égalité des sexes, protection des moyens de subsistance et du logement, santé et sécurité des communautés, et information des parties prenantes. La grille d'évaluation est un outil pratique destiné à garantir que le périmètre des contrôles préalables et le travail de préparation du projet soient proportionnels à l'échelle et aux risques spécifiques de ce dernier.

FINANCEMENTS À VOCATION SOCIALE

Afin de maximiser sa contribution au renforcement de la cohésion sociale dans ses États membres, la CEB finance des projets bancables au moyen d'une large gamme d'instruments de financement souples et adaptés aux besoins des emprunteurs. En 2017, la CEB a expérimenté un autre instrument de financement, le prêt plurisectoriel (CSL), et a émis sa première obligation d'inclusion sociale.

OBLIGATION D'INCLUSION SOCIALE

Cette première obligation d'inclusion sociale de la Banque est une manière innovante de financer des projets. Son lancement a permis à la CEB d'établir son rôle de premier plan sur le marché des obligations sociales, et il est prévu d'émettre une obligation d'inclusion sociale chaque année.

Conformément au cadre des obligations d'inclusion sociale, les produits de ces obligations sont réservés au financement de prêts éligibles qui soutiennent le logement social, l'éducation et la formation professionnelle, ainsi que le maintien et la création d'emplois dans les microentreprises et petites et moyennes entreprises.

La CEB est membre de l'*International Capital Markets Association* (ICMA),

une organisation-cadre qui fédère des émetteurs, des intermédiaires, des investisseurs et des fournisseurs d'infrastructures du marché financier de 60 pays dans le monde. La Banque fait partie du groupe de travail de l'ICMA sur les obligations sociales depuis sa création début 2016.

PRÊT PLURISECTORIEL

La stratégie triennale actuelle de la CEB a introduit un nouvel instrument de prêt, le prêt plurisectoriel ou CSL, destiné à offrir aux autorités publiques plus de souplesse pour le financement d'infrastructures sociales dans plusieurs secteurs.

Le CSL permet une certaine flexibilité dans l'utilisation des fonds, quel que soit leur objet, ce qui peut constituer un avantage considérable, en particulier pour les petites municipalités. Ce type de prêt est également idéal pour financer des projets de rénovation urbaine comportant de nombreuses composantes interdépendantes qu'il est difficile de cloisonner en secteurs bien définis.

En 2017, la CEB a accordé € 154 millions à des villes et à des régions sous forme de prêts plurisectoriels.

€ 500
millions d'obligations

Échéance à
7 ans

Intérêt des investisseurs au-delà de
€ 1 milliard

Coupon annuel de
0,125%

€ 154
millions accordés à des villes et à des régions sous forme de prêts plurisectoriels.



Étude de cas FAIRE REVIVRE LE CENTRE-VILLE DE LIMERICK

Limerick, troisième plus grande ville de la République d'Irlande, s'est lancée dans un ambitieux programme de développement urbain en vue de faire revenir entreprises et habitants dans son centre-ville. Le prêt de € 85 millions accordé par la CEB à la municipalité et au conseil général de la ville de Limerick servira à financer ce développement urbain, notamment la construction d'un parc d'activités et la rénovation de bâtiments historiques. Le projet, cofinancé par la CEB et par la Banque européenne d'investissement (BEI), devrait contribuer au développement durable de la ville, mais aussi y renforcer la cohésion sociale et stimuler la création d'emplois.